

## LISTE DES PIÈCES À PRODUIRE – ORIGINAUX et PHOTOCOPIES

### Documents à fournir dans tous les cas (1ère demande et renouvellement)

- Le dossier de demande de titre de séjour dûment complété et signé

#### État-civil :

- Passeport (pages d'identité, des visas et des cachets d'entrée et de sortie)
- Acte de naissance du demandeur
- 3 photographies d'identité normées
- Acte de naissance de l'ensemble des enfants avec lien de filiation
- Acte de mariage ou PACS (le cas échéant)

#### Hébergement :

- Justificatif de résidence habituelle en France depuis au moins un an (tout élément probant : visa avec cachet d'entrée en France, récépissé de demande d'asile, documents émanant d'une administration, etc.)
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois (facture d'électricité, de gaz, d'eau, de box Internet, bail ou taxe d'habitation) [> si hébergement chez un tiers, attestation d'hébergement, facture de moins de 6 mois et copie de la pièce d'identité de l'hébergeur]

#### Si la demande concerne un enfant :

- Preuves de prise en charge de l'enfant par le(s) parent(s)

### Documents complémentaires

1ère demande	Renouvellement
<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> <b>Visa D</b> ou <b>50 €</b> en timbres fiscaux, pour la recevabilité de la demande</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Dernier titre de séjour</li> <li><input type="checkbox"/> En cas de retard (demande de renouvellement ou de rendez-vous déposée après la validité du titre) : 180 € en timbres fiscaux</li> </ul>

#### À signer sur place :

- Présence du conjoint** pour la déclaration de communauté de vie.

### À DÉPOSER LORS DU RETRAIT DE VOTRE TITRE DE SÉJOUR

1ère demande	Renouvellement
<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Timbres fiscaux d'un montant de <b>25 €</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Timbres fiscaux d'un montant de <b>225 €</b></li> </ul>

NB : les justificatifs doivent être accompagnés, le cas échéant, de leur traduction en français par un traducteur interprète assermenté auprès d'une cour d'appel.